



## LES ÉCHOS DU CE

### MARS 2017

**Présents pour la CGT :** Gaëlle ARZUR (Brest), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Karine CEVAER (Rennes), Vincent FLOUR (Vanves), Sophie GOUBIL (Nantes), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Nathanaël LEMAIRE (Orléans), Fernando MALVERDE (Vanves), Sylvain TOCCO (Rouen).

**Représentante syndicale :** Valérie MARQUET (Filière de production, Rennes).

#### ✓ QUELQUES INFOS DU CCE

---

Le Secrétaire a rendu compte aux élus du dernier CCE. Un Comité central d'entreprise très chargé, puisqu'il comportait 11 informations/consultations. C'est énorme et ça donne une idée du rythme effréné du calendrier social et des chantiers en cours en même temps à France Télévisions.

Parmi les très gros chantiers qui s'ouvrent devant nous, **3 dossiers vont occuper les prochains mois**, jusqu'à l'avis du CCE en juillet prochain : la création d'un feuilleton pour France 2 à Montpellier, la mise en place d'un logiciel (Concur) pour le traitement des missions, la dématérialisation des factures.

En créant un **nouveau site de la Filière à Montpellier**, France Télévisions lance un projet stratégique permettant à France Télévisions de maîtriser toute la chaîne de production en interne, de la réflexion éditoriale jusqu'à la distribution et à la commercialisation des contenus. C'est un virage complet par rapport à la logique des décrets Tasca que l'on subit depuis près de 20 ans et cela rencontre les orientations défendues par la CGT depuis de nombreuses années.

Mais derrière cette orientation stratégique, **la direction voudrait en profiter pour restructurer la filière de production**, voire de réduire le nombre des sites (il y en a 8 actuellement, dont 4 qui tournent des fictions). Nous, nous défendons le maintien de l'activité de fabrication en région, avec ses conséquences sociales, économiques et culturelles. Nous défendons aussi une Filière diversifiée sur les différentes activités de fabrication (fiction, documentaire, programmes régionaux, vidéographie, vidéo-mobile, etc.) C'est donc un chantier majeur, qui dépasse largement le simple feuilleton pour France 2. Une négociation syndicale devrait s'ouvrir, en parallèle de l'information /

consultation du CCE, de l'ICCHSCT (instance de coordination des CHSCT) et des CHSCT concernés par la Filière, celui de Rennes pour le Nord-Ouest.

L'ICCHSCT et le CCE vont également devoir se prononcer sur les projets liés au « virage numérique ». Le projet mission vise à profiter d'un **nouveau logiciel (Concur)** pour transférer sur l'ensemble des salariés, des tâches qui relevaient jusqu'ici du personnel administratif : scan des factures et justificatifs dans un ordre de mission. Ce projet va avoir un impact fort sur l'emploi et l'activité de ces personnels, ainsi que sur la charge de travail de tous les salariés qui vont devoir ajouter ces opérations à leurs tâches actuelles. Des groupes de travail vont être menés dans le cadre de l'ICCHSCT. Il en sera de même pour le **projet « démat »**, qui touche les comptables. 65 personnes au siège et en région seront impactées par la mise en place d'un logiciel qui vise à supprimer la saisie des factures et à réduire le nombre de comptable (-10 ETP, c'est à dire au moins 15 personnes sur 65, si l'on prend en compte les temps partiels).

## ✓ **BILAN FINANCIER 2016 DE L'EX-PÔLE NORD-OUEST**

---

Pour la dernière fois, la commission économique du CE a étudié le bilan financier du pôle Nord-Ouest. ➔ **Voir son rapport.**

**Le Pôle a terminé l'année 2016 en légère avance par rapport au budget**, c'est à dire en dépensant 590 000 € de moins que prévu. Pour la direction, il s'agit d'un simple effet favorable lié au calendrier des congés. En effet, les salariés ont pris 4 jours de plus que l'année précédente, ce qui permet de faire baisser dans les comptes la provision de congés. S'ils avaient pris 2 jours de moins, c'est 500 000 € de charges supplémentaires qui seraient venues dégrader le résultat.

Il n'en demeure pas moins que l'année se termine avec un effectif de 799 ETP (hors fonctions support et filière de production), alors que le budget prévoyait d'arriver à 805 ETP. **Le pôle a ainsi supprimé 15 ETP au cours de l'année 2016**, essentiellement des postes de permanents, du fait du PDV dont on a mesuré pleinement l'effet en 2016. Plusieurs départs à la Chaîne info, principalement à Vanves, n'avaient pas été comblés à la fin de l'année.

Cette avance sur les objectifs permet d'afficher une baisse moindre en 2017 (voir point suivant sur les budgets).

Le **droit de tirage sur la Filière de production** de Rennes n'est pas tout à fait consommé en ce qui concerne le montage (-91 jours), la vidéo-mobile (-2,5 jours) et les équipes légères (-49 jours), il est en revanche en dépassement pour le mixage (+123 jours).

Quant aux **recettes commerciales** (pub et parrainage), elles sont en nette augmentation après avoir touché le fond ces dernières années. C'est le fait d'une

amélioration du marché de la pub et d'une bonne performance du créneau publicitaire régionale de 20h15).

En 2016, **le Pôle a diffusé 66 h de plus qu'en 2015**, soit 4663 h de programmes, pour un coût de grille en augmentation d'1 M€ (90,7 M€).

## ✓ BUDGETS DES REGIONS DU NORD-OUEST

---

2017 apparaît comme une année de transition liée à la réorganisation de France 3. La direction financière s'est livrée à un exercice compliqué mais un peu théorique de répartition du budget du Pôle entre les nouvelles directions régionales.

Cette répartition est le résultat des dépenses constatées sur les 3 dernières années, des programmes à l'antenne, du nombre de salariés, etc.

**La Normandie devient donc la plus grosse région de l'ex-Pôle** et les Pays de la Loire, la plus petite.

Répartition (hors Filière et fonctions support)

Région	Effectif	Budget 2017
Normandie	221 ETP	27,3 M€
Ile de France	171,5 ETP	22,4 M€
Bretagne	161,5 ETP	21,8 M€
Centre-Val de Loire	124,7 ETP	16,1 M€
Pays de la Loire	119,5 ETP	14,7 M€
Total	798,2 ETP	102,34 M€

Au total, **le budget du Nord-Ouest est en léger retrait** par rapport au bilan 2016 du Pôle. L'effectif est en baisse de 6,8 ETP par rapport au budget 2016, mais seulement de 0,8 ETP par rapport au réalisé.

Le droit de tirage sur la filière de production a été réparti entre les régions en fonction des moyens qu'elles utilisent pour leurs émissions. Ainsi, ce sont essentiellement les programmes en breton et l'émission Littoral qui utilisent les équipes légères, le droit de tirage en post-production est réparti en fonction des documentaires en production, la vidéo-mobile, en fonction des opérations spéciales envisagées.

➔ **Voir aussi le rapport** de la commission économique.

## ✓ BILAN DE L'EMPLOI 2016

---

En ajoutant la filière de production et les fonctions finance et RH, **l'effectif global du Pôle Nord-Ouest atteint 885,3 ETP sur 2016, soit une baisse de 20,7 ETP** en un an.

➔ **Voir le compte-rendu** de la commission emploi-formation.

Les élus ont débattu des **nouvelles règles de pilotage de l'emploi**, qui ne laissent aucune autonomie aux directeurs régionaux. Désormais, quand un poste devient vacant (départ, mutation, retraite), il est automatiquement supprimé. Pour le combler, les directions doivent faire un dossier complet, argumenter et suivre une procédure longue et lourde qui remonte jusqu'au DRH de France Télévisions, Arnaud Lesaunier.

## ✓ LA SITUATION A VANVES

---

Un certain nombre de travaux sont en cours pour **améliorer le fonctionnement quotidien**, qui reste un fonctionnement provisoire et dégradé : pose d'une porte coulissante au 3<sup>e</sup> étage pour limiter les nuisances sonores au montage, restauration de l'accès à toutes les archives depuis 2013, démarrage des travaux de pré-câblage pour le renouvellement de la console son (ils vont durer 3 semaines), analyse des offres après consultation pour le renouvellement du réseau d'ordres. Une mise à jour a eu lieu pour restaurer les « coquilles » dans le serveur.

Concernant la reconstruction de la station, **l'imbroglia assurances/experts judiciaires s'enlise**. Une réunion a eu lieu le 23 mars avec une quarantaine d'intervenants : témoignage de l'agent de gardiennage présent au moment du sinistre, explications des pompiers concernant leur délai d'intervention (une panne informatique semble-t-il), débat sur la propagation des fumées ou sur la qualité des câblages... Une prochaine expertise judiciaire aura lieu le 25 avril.

Tant que l'expert judiciaire n'a pas donné son accord, les travaux ne peuvent pas commencer. Or le temps commence à être long. En CCE, Delphine Ernotte a répondu aux élus que le critère des délais allait devenir prioritaire dans le choix ou non de reconstruire la station.

Yannick Letranchant répond qu'il se donne **jusqu'au mois de juin avant d'envisager un éventuel plan B**, qui serait un déménagement pur et simple de la station dans d'autres locaux, si ça traîne trop.

## ✓ LE COM DES PAYS DE LA LOIRE

---

La direction a présenté aux élus le contrat d'objectifs et de moyens (COM) signé le 2 décembre dernier entre France Télévisions et le Conseil régional des Pays de la Loire.

Ce contrat cadre prévoit un **financement de 250 000 €** de la part de la collectivité territoriale pour des programmes ayant trait à « **la vie sur le territoire régional : social, économie, culture, langues, sport, politique, vie scolaire et universitaire, faits de société, etc. selon une approche pluraliste** ». Il s'agit de « **favoriser la compréhension de l'organisation territoriale et conforter l'identité** », de « **favoriser l'expression des citoyens dans un souci de démocratie participative** ». Mais le texte précise que « **France Télévisions assure seule la responsabilité éditoriale des programmes** ».

Une fois de plus, les collectivités territoriales entendent surtout animer un tissu audiovisuel privé : « **mettre en valeur la création audiovisuelle régionale, en soutenant de manière prioritaire la production de documentaire de création, de films d'animation et de fiction** ».

D'ailleurs le Conseil régional entend contrôler de manière précise l'utilisation de ses deniers. Il subordonne le versement du solde de la subvention à la fourniture d'un compte d'exploitation spécifique. Il entend notamment veiller à « l'optimisation » des moyens affectés par France 3 à la production de ces programmes.

Le **volet éditorial du COM** est en cours de discussion actuellement. Selon Michel Barthen, le directeur de France 3 Pays de la Loire, il y aura 2 axes :

- une série de programmes courts, des portraits de personnages et d'initiatives qui seront tournés en coproduction à partir du mois de juin, pour une diffusion à l'automne
- un programme régional portant sur la création (création, économique, numérique). Le souhait du directeur : que le programme soit internalisé, « en partie en tout cas ». Et de préciser : « c'est clairement quelque chose qu'on va faire avec notre CCR, pour moi ».

## ✓ DES MATINALES EN TENSION

---

Pour Olivier Montels, globalement les audiences des 15 matinales du réseau sont « particulièrement faibles ». En moyenne, 2,4%. C'est le score de la Bretagne. Ailleurs dans le Nord-Ouest, on est en dessous : Paris-Ile de France 2%, Centre-Val de Loire 1,6%, Pays de la Loire 1,5%, Normandie 1,3%.

### ➔ Centre-Val de Loire

La matinale a débuté en janvier, directement en 52 minutes, avec un producteur privé pour la période de démarrage. Désormais, le producteur s'est retiré.

L'émission est en direct 2 jours par semaine, en différé les autres jours, enregistrée

l'après-midi du direct. Les autres jours, les équipes font de la prépa.

Une partie de l'émission est en duplex extérieur avec le VRC. 3 scriptes tournent sur l'émission (une permanente et deux intermittentes). L'émission est co-animée par un animateur intermittent et une journaliste de Bourges. D'autres salariés de la station viennent y chroniqueur régulièrement. L'ancienne assistante de la locale de Bourges va être affectée à temps plein sur l'émission. Son poste sera supprimé à Bourges : premiers effets en termes d'emploi de la suppression des éditions locales de Centre-Val de Loire.

Selon Valérie Giacomello, la directrice régionale, il y a une forte tension sur les vidéos, très sollicités, notamment pour de l'infographie.

### ➔ Bretagne

La situation s'est améliorée après une forte surchauffe en fin d'année et lors du passage à 52 minutes.

Le directeur régional, Jean-Michel Le Guennec affirme qu'il y a « d'excellents retours » de la part des nombreux invités qui défilent dans l'émission et qui ne trouvaient pas nécessairement leur place dans les créneaux d'info.

L'émission est en direct tous les jours en plateau. 2 personnes affectées à temps plein (une présentatrice et une assistante) et une journaliste à mi-temps pour caler les invités. En plus, une chroniqueuse sur 4 jours, une journée d'éditrice web et une demi-journée de montage.

### ➔ Normandie

Depuis le 13 mars, l'émission est tournée en direct 4 jours par semaine sur le grand plateau de Caen, ce qui permet, selon le directeur régional Stéphane Gaillard, plus d'interventions de personnes extérieures. La direction espère ainsi booster des audiences qui ne la satisfont pas.

L'équipe est composée d'un présentateur-rédacteur en chef, une alternante de la communication basée à Rouen, 2 jours par semaine pour gérer Facebook et les questions des téléspectateurs. L'émission comprend un insert en direct avec une journaliste de Rouen, 3 jours par semaine et des titres info en fin d'émission avec les présentateurs des deux JT du soir. Enfin, les 5 jours de montage affectés à l'émission ont été transférés de Caen à Rouen, officiellement pour éviter à la productrice qui redeske un certain nombre de sujets de faire la route. Selon la réponse de la direction aux DP, il s'agissait surtout « d'optimiser le potentiel de montage » entre Caen et Rouen... Alors que l'assistante de l'émission est en arrêt pour épuisement et remplacée par un salarié non-permanent, Stéphane Gaillard lâche, l'air de rien, avec une grande désinvolture, que l'assistant remplaçant n'a pas l'air débordé... Les élus se sont indignés des sous-entendus de la remarque.

### ➔ Paris-Ile de France

Pas de changement à Vanves, où la direction renvoie à septembre une évolution de l'émission, avec un passage à 52 minutes, un producteur extérieur en production exécutive et une implication de la rédaction et de ses BIP. Fabrice Goll, le directeur

régional rêve d'une émission avec « plus de proximité et plus de positif »... Il s'agit de traiter « les préoccupations des Franciliens : la santé, les transports, le logement ». On croirait entendre des candidat-e-s à la Présidentielle...

### ➔ Pays de la Loire

D'entrée de jeu, Michel Barthen donne le ton : « moi je n'annonce rien ». Il affirme ne pas être « content de ce qu'on fait ». Et il n'est pas le seul... La situation est assez effarante. Le présentateur est en arrêt, remplacé par une présentatrice « junior ». Les élus se sont étonnés qu'on mette ainsi en difficulté une CDD sur une quotidienne de 52 minutes.

L'équipe se compose par ailleurs d'un grand reporter, d'une scripte et de 2h de montage par jour. Une assistante est affectée, officiellement à 40%, sur l'émission. Pour les élus, dans la réalité elle est à 100% absente de son poste d'origine à l'Unité d'organisation (UO). Par ailleurs, dans la réalité, le montage déborde sur plus de 2h par jour et met donc toute l'activité montage en tension. De l'avis des élus nantais, l'effectif est sous-dimensionné et il y a « un ras le bol général sur tous les métiers ». Michel Barthen acquiesce, reconnaissant qu'il est « d'accord, d'une certaine façon ». Il renvoie les évolutions à la rentrée, mais les élus lui ont rappelé qu'il a la responsabilité de veiller à la santé et la sécurité des salariés ; cette situation dégradée ne peut pas se poursuivre jusqu'à septembre.

### ✓ PERSPECTIVES DE GRILLE D'ETE

---

La grille d'été va démarrer en plusieurs phases. Les programmes hebdomadaires s'arrêteront du 25 juin au 16 septembre, les émissions du matin du 7 juillet au 4 septembre.

Pour l'info, la grille d'été s'étale du 1<sup>er</sup> juillet au 3 septembre inclus. Aux directions régionales de déterminer à l'intérieur de ce canevas comment elles organisent leurs éditions.

*Les Nouveaux nomades* continueront à être diffusés tout l'été, le samedi à 12h55.

Les élus ont vivement critiqué l'hypocrisie du directeur régional normand qui s'est bien gardé d'évoquer les **mutualisations des journaux** lors du dernier CE, alors qu'on apprenait dès le lendemain qu'il comptait les généraliser dès le mois d'avril.

Depuis, la mobilisation des Normands a fait reculer la direction. Il n'en demeure pas moins que la direction veut mutualiser les journaux tous les week-ends d'été, non plus sur 2 jours mais sur 3 jours, ce qui a pour effet de supprimer la locale estivale « Baie de Seine - Côte d'Albâtre » tous les vendredis.

M. Gaillard se défend en assurant qu'il n'y a pas plus de jours de mutualisation que l'an dernier (65 jours contre 66 en 2016) et qu'en échange, on ne mutualise plus les

journaux du midi, mais une fois de plus, **c'est aux éditions de proximité que l'on s'attaque**. Le directeur a beau jeu de nous servir l'argument habituel : il y a aura 2 équipes de la locale qui alimenteront le journal régional. Quand on voit l'effet de la fermeture des locales du Centre-Val de Loire sur l'actualité des départements concernés, on peut nettement en douter.

L'orientation est d'autant plus incompréhensible que le vendredi en plein été, l'activité du Littoral intéresse particulièrement les estivants. Une négociation est en cours en Normandie, dans le cadre d'une saisine intersyndicale.

Par ailleurs, durant l'été les journaux normands seront plus courts : France 3 va diffuser une série de 25 programmes courts incarnés par l'ex-Deschien Olivier Saladin pour les 500 ans du Havre. Ils seront montés à la Filière en coproduction.

Côté breton, les JT seront également raccourcis pour laisser la place comme l'an dernier à un format court de 3 minutes, issu des sujets diffusés dans *Littoral*.

## ✓ SUR NOS ANTENNES EN AVRIL

---

➔ **Centre-Val de Loire** se réconcilie avec le Printemps de Bourges : pages spéciales dans les JT toute la semaine, enregistrement d'un Dimanche en politique sur l'aspect économique, tournage par une journaliste de Bourges d'un 26' déambulatoire (« Mon printemps à moi ») pour la case Zorro du samedi soir.

➔ **En Pays de la Loire**... Euh... c'est les vacances... Le directeur précise qu'on se réserve pour les législatives de juin. Tout est dit...

➔ **La Bretagne** donne dans le vélo. Tro Bro Leon, opération Tour de Bretagne avec la vidéo-mobile de Rennes. Par ailleurs, des sessions d'enregistrements de l'émission en breton pour la jeunesse Mouchig Dall auront lieu pendant les vacances, pendant l'arrêt de Bretagne Matin.

➔ **En Ile de France**, une opération DSNG bicam pour l'inauguration de la Seine musicale, la nouvelle salle de concerts de l'île Séguin. Une opération du National aura lieu en parallèle avec le car de la Filière de Rennes.

➔ **En Normandie**, opération autour de la Coupe Davis à Rouen, avec des inserts dans les JT du week-end. Autre opération, un JT extérieur à Bernay (Eure), une ville « qui vote comme la France ». Ça fout les jetons.



✓ **EN BREF...**

---

**Les extraits de clips vidéo dans les émissions et les reportages, c'est terminé !** France Télévisions a signé un accord avec les organisations de producteurs. Les tarifs sont tellement astronomiques (1221,40 € HT le clip, 488,56 € HT jusqu'à 20 secondes), qu'ils vont remettre en cause la manière dont nous fabriquons les agendas. Comme l'accord ne s'applique qu'aux vidéo-clips, les équipes sont priées d'utiliser uniquement le son des morceaux musicaux, qu'elles illustreront. Les droits Sacem sont nettement plus abordables...

L'expérimentation de **production de modules régionaux pour Franceinfo** va se poursuivre jusqu'à l'été. La direction souhaite se donner du temps pour affiner les process, très différents d'une antenne à l'autre. Les 8 stations mises à contribution pour ces pilotes, vont donc s'y coller à nouveau.

✓ **A VENIR**

---

➡ **Prochain CE : 3 mai.**

➡ **Vos élus CGT se tiennent à votre disposition**



CE du 29 mars 2017

## Rapport de la Commission Economique Bilan 2016 et budgets 2017

**Réunion du 11 mars 2016.** Présents : Nathanaël Lemaire, Catherine Gauberti, Jean-Hervé Guilcher, Fernando Malverde, Thierry Rousseau.

**Invités:** Régis Turquety, Directeur financier Bretagne et Normandie, Sophie Allaire, responsable financière France 3 Pays de la Loire et Emilie Chao, responsable financière France 3 Centre Val de Loire.

### Contexte

Cette réunion avait deux points à l'ordre du jour, le bilan financier 2016 pour le pôle et les grandes lignes des budgets 2017 des nouvelles régions, avec un focus particulier sur la période de réorganisation que connaissent ces régions.

La dernière réunion de notre commission d'analyse du budget s'était tenue en mars de l'an dernier. Le contexte était celui des premiers pas d'une nouvelle gouvernance avec l'équipe de Delphine Ernotte qui mettait en place sa nouvelle grille depuis janvier 2016 et qui venait d'annoncer le développement de la Chaine Info dont nous venons de fêter les 6 premiers mois.

Aujourd'hui France télévisions est dans un nouveau contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2016/2020 dont l'un des principaux points est l'annonce de la suppression de 500 emplois d'ici fin 2020 par le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Ces 500 suppressions d'emplois s'ajouteront à celles du PDV qui avait été lancé par Rémy Pflimlin dans le COM précédent et au « plan social silencieux » dont ont été victimes les précaires. La direction a prévu que les 175 emplois affectés à la chaine Info, dont 87 créations de postes, seront absorbés par des gains de productivité. Au final elle espère que, fin 2020, les effectifs de France télévisions seront d'environ 9500 ETP (équivalents temps pleins), soit la suppression d'environ 1150 ETP depuis 2012 malgré le développement d'offres nouvelles dans le numérique et l'info.

Pour l'année 2017 le budget de France télévisions de 2,918 Md€ n'augmente que d'1,7 % par rapport à celui de l'an dernier. L'augmentation de la redevance d'1 euro

compense tout juste l'inflation et l'augmentation mécanique de la masse salariale. Les recettes supplémentaires de 48 M€ se décomposent ainsi : +38 M€ de ressources publiques et une prévision de + 10 M€ de recettes publicitaires, parrainages et recettes commerciales.

Si l'on regarde dans le rétroviseur, on constate que le budget de 2017 est inférieur à celui d'il y a cinq ans, en 2012... C'est dû aux économies considérables qu'ont permis les suppressions d'emplois. Cela va dans le sens des exigences de Bercy.

Le budget de France télévisions est une quasi reconduction de celui de l'an passé alors que de nombreuses contraintes et obligations s'imposent cette année à l'entreprise :

- L'obligation d'achats de programmes est repassée de 400 à 420 M€.
- L'année 2017 sera la première année de plein exercice pour la chaîne info (sans que l'on en connaisse clairement le coût réel).
- Il s'agit d'une année électorale chargée avec les présidentielles et les législatives.
- Un projet de refonte de l'offre numérique est prévu avec une modernisation de Pluzz au printemps et le lancement d'une nouvelle plateforme SVOD en septembre.
- L'annonce d'une augmentation des heures de diffusions pour les régions de France 3.
- L'annonce du lancement d'un 2eme feuilleton, qui, pour une fois, sera produit en interne, mais qui demandera dès cette année de sérieux investissements.

Il faudra donc faire encore de très importantes économies et gains de productivité. Cela passera par une baisse de la masse salariale pilotée de façon inflexible par la Direction Générale. Le non remplacement d'un départ sur deux ne commence réellement qu'en 2017 et doit se dérouler sur quatre ans. Sachant qu'en moyenne les salariés partent à la retraite à 64 ans dans l'entreprise, 1000 départs sont possibles d'ici 2020. Pour l'instant selon la direction il n'y a pas d'objectifs chiffrés ni de ventilation de ces départs non remplacés. On peut tout de même constater que, dans l'ex-Pôle, les moyennes d'âges sont plus élevées en Bretagne et en Ile de France.

Chaque départ de salarié, qu'il s'agisse d'une mutation ou d'une retraite fait maintenant l'objet d'une suppression de poste automatique. Son éventuelle recreation devra être très argumentée et doit faire l'objet de multiples dossiers et signatures avec des arbitrages au plus haut niveau qui pourront prendre des mois.

Le surcout de 50 CDD (soit l'équivalent de 35 ETP) prévu pour la couverture des élections doit être absorbé grâce à des économies d'ici la fin de l'année.

Autre source d'économies : la mise en place de nouveaux outils numériques dans les métiers administratifs et la dématérialisation des factures pour les services comptables.

## **Bilan Budgétaire 2016**

En 2016 le Pôle Nord-Ouest mérite une fois encore sa réputation de bon élève du réseau. Il termine l'année en économie de 590 000 € sur un budget prévu de 102,8 M€ et un niveau moyen d'ETP de 799 (dont 5,5 liés à Météo à la carte) alors que l'objectif était de 805 ETP.

La différence entre le budget initial qui était de 101,5 M€ et le budget final de 102,8 M€ est due à des abondements liés entre autres à des opérations sur le programme national comme « Le Vendée Globe ».

Il y a 15 ETP de moins par rapport à 2015. Principalement des postes de permanents supprimés par le PDV (soit 5 personnes parties en 2015, et un effet report de 3,3 ETP en année pleine sur 2016). L'emploi non permanent a également légèrement baissé d'1,7 ETP. Toutes ces suppressions de postes se répartissent de manière égale entre journalistes et PTA.

Au total, je le rappelle, notre pôle a perdu une cinquantaine de postes depuis 2012 dont 16 postes liés au PDV.

S'il y a eu 16 départs à la retraite dans notre pôle en 2016, la direction affirme qu'ils ont été en grande majorité remplacés, ce sont donc les mutations vers la chaîne Info (soit 11 personnes pas toutes remplacées dans un premier temps) qui expliqueraient la « performance » de moins 6 ETP supplémentaires par rapport à l'objectif de 805. Autre explication : un taux d'absence plus faible pour les arrêts de travail.

Le taux de précarité est stable à 11,4 %. Le taux de remplacement, quelles que soient les raisons des absences est de 19 % en moyenne (environ 10% pour les congés et 30 % pour les maladies et la formation ou 85% pour les maternités). Cela ne représente qu'un remplacement sur cinq, même quand les absences sont imprévisibles et non planifiables.

Ces absences, y compris les congés, ont été plus nombreuses avec presque 4 jours de plus par salarié en moyenne. Cela s'explique par un effet de calendrier puisque les deux semaines des vacances de Noël étaient concentrées sur la seule année 2016 et par de nombreux jours de formations (+70%) liés à l média, aux nouveaux caméscopes ou aux nouveaux outils de captation.

Bizarrement les arrêts maladies sont globalement en baisse, en particulier au premier trimestre. Par contre ils ont été nombreux en région Centre, en particulier dans les locales où la pression était forte.

Dernier point sur l'emploi : les contrats de professionnalisation. Il y en a 17 dans le pôle soit un peu plus de 7 ETP ce qui correspond à l'objectif fixé pour 2016.

## **Dépenses hors-personnel**

Les dépenses hors-personnel se sont élevées à 26,1 M€ soit une augmentation d'1,8% en raison de l'incendie à Vanves. Les autres dépenses telles que les loyers, les coûts de transmissions, les frais de missions ou les prestations techniques sont stables.

En 2016 l'incendie a représenté un surcoût de 767 000 € (hors-personnel) qui se décomposent ainsi : 545 000 € de frais supplémentaires (réfections remise en état, décontamination...) et 223 000 € de refacturations de l'accueil de Vanves au siège. Si on ajoute les coûts de personnels supplémentaires, l'incendie a coûté plus d'1 M€. Ce surcoût a été absorbé dans le budget du pôle par la diminution des ETP comme

ceux affectés à Météo à la carte et un premier remboursement des assurances de 650 000 €.

Le départ de Météo à la carte à partir de septembre a représenté une économie de 2,2 ETP sur l'année 2016 (les 5,5 ETP de cette émission sont en effet en année pleine) mais cette économie a été neutralisée par les surcoûts de l'incendie.

Au total avec la reconstruction et la modernisation des équipements, le coût total de l'incendie pourrait représenter 6 à 7 M€, mais aucune décision ne sera prise avant juin. Pour rappel, le bail de Vanves court jusqu'en 2021.

### **Le droit de tirage**

Il est en baisse pour les équipes légères avec 351 jours utilisés contre 434 l'an dernier parce que la filière refuse certains contrats quand il s'agit d'employer des CDD pour respecter les contraintes de la baisse des ETP. Même chose pour le montage et la post-production qui avait droit à 1924 jours et n'en a utilisé que 1833. Le montage par exemple, n'est planifié que sur 45 semaines plutôt que sur 52.

### **Pub et parrainage**

Les recettes publicitaires représentent 2,6 M€, soit un bond d'1M€ par rapport à l'an dernier. Le parrainage aussi, avec 827 000 €, est en augmentation de 253 000 €. De bons résultats qui s'expliquent par le fait que les recettes publicitaires étaient descendues au plus bas en 2015 et qu'on ne pouvait que remonter. Par ailleurs le créneau de 20 h15 est très bon et bien plus rentable que celui de 19h15.

Il faut toutefois remettre ces chiffres en perspective. Si la publicité rapporte aujourd'hui au pôle 2,6 M€ elle rapportait 7,5 M€ pour le même périmètre en 2010.

Parmi les autres recettes, je rappelle les 150 000 € liés à la convention sur 6 mois en 2016 avec les Pays de la Loire et les 420 000 € au titre du COM breton ce qui a un impact sur le nombre de documentaires. 2,8 M€ ont été engagés en 2016 pour les documentaires, en particulier la case doc du lundi soir. Notre apport sur chaque documentaire représente environ 40 à 45 000 € et le COM de Bretagne nous permettra d'en réaliser 5 de plus.

Enfin le coût de grille de 90,7 M€ en 2016 distingue cette année l'activité numérique internet, évaluée à 2,3 M€. Ce coût de grille augmente d'1 M€ par rapport à l'an dernier, mais ce n'est que l'augmentation mécanique d'une année sur l'autre.

Le volume d'heures de diffusion est passé de 4597 heures à 4663 heures, une augmentation de 66 heures principalement due aux COM Breton et Pays de la Loire.

## **BUDGET 2017**

### **La réorganisation de France 3**

Pour France 3 et les régions, 2017 est l'année de la nouvelle organisation qui revient

sur la réforme de 2010 des pôles de gouvernance qu'avait lancée l'équipe de Patrick de Carolis.

Le nouveau découpage qui colle aux régions administratives nous conduit, une nouvelle fois à une gymnastique complexe de réorganisation au niveau managérial, budgétaire et au niveau du fonctionnement des instances.

L'année budgétaire 2017 sera donc une année de transition et d'ajustement. Le budget 2017 a été construit avec une vision et un pilotage macroéconomique au niveau des pôles avec des clés de répartition par région qui seront peut-être affinées. Les fonctionnogrammes ne sont pas finalisés ou complets mais l'objectif est qu'il y ait un responsable financier pour chacune des 12 régions. Pour nous cela veut dire qu'il y aura 5 responsables financiers dont ceux de Pays de la Loire, de Normandie sous la responsabilité hiérarchique de Régis Turquety et celui de Centre et d'Ile de France rattachés à la finance du réseau au siège. Les responsables financiers devraient à terme avoir de nouvelles compétences comme la commande publique, les achats ou le pilotage d'activité en lien avec le régulateur mais les périmètres peuvent bouger. La Bretagne, par exemple, a un budget 50 % plus important que celui de Pays de la Loire et les grilles peuvent être assez différentes d'une région à l'autre.

L'ex pôle Nord-Ouest, se découpe désormais en 5 directions régionales avec 6 BRI donc 6 journaux régionaux. Depuis l'absorption des locales de Tours et de Bourges dans les journaux d'Orléans il ne reste quatre locales : celles du Havre, du Mans, de Nantes et de Brest, dont trois excentrées.

Les clés de répartition du budget de fonctionnement, des dépenses et de la masse salariale (divisé par 5 ou 6 selon la nature des dépenses) ont tenu compte du passé, analysé sur 3 ans, du nombre d'ETP, de l'immobilier, du parc automobile ou matériel, du volume de production.

La répartition des recettes commerciales ou publicitaires est centralisée par la régie de France Télévisions Publicité. Celle des recettes liées aux conventions de coproductions se fera dans chaque région de la même façon que dans le passé.

Le choix a été fait de ne pas mettre en place de refacturations entre régions sur les prestations partagées (type météo ou gestion d'antenne) et d'utiliser un droit de tirage en fonction du plan de charge des émissions.

Sur ces bases-là le budget notifié est de **102,338 M€** (contre, je le rappelle, une notification de 101,5 M€ l'an dernier et un budget réalisé de 102,8 M€ pour le même périmètre).

Une apparente reconduction mais en fait, avec l'augmentation mécanique d'1,5 % de la masse salariale et le fait que nous sommes dans une année électorale chargée, il s'agit d'un budget qui va encore exiger de très gros efforts.

L'objectif en ETP est de 798,2 ETP en fin d'année soit 6,5 ETP de moins que dans le budget 2016. La nouvelle organisation a conduit au transfert et au rattachement

de 5 personnes vers le réseau dans des fonctions de régulation et de gestion des IMG.

Sur les effectifs je renvoie à mes remarques précédentes sur les non remplacements d'un départ sur deux et sur le fait qu'il faut croire sur parole la direction qui affirme qu'elle n'a pas encore d'objectifs précis ni fait son étude d'impact sur nos régions.

Les antennes auront 50 000 € supplémentaires au titre des élections qu'elles devront s'évertuer à rendre par des économies ou des efforts de productivité supplémentaires. Exemple, l'intégration des locales en région Centre, ou les mutualisations des journaux en Bretagne-Pays de la Loire et en Normandie. Des mutualisations qui ont tellement tendance à se multiplier qu'en Normandie, la Direction avait même d'abord envisagé de mutualiser les soirées électorales des législatives entre Caen et Rouen, avant de reculer suite à la mobilisation des salariés. Pour l'instant elle maintient tout de même la mutualisation de tous les week-end d'avril à septembre ainsi que des mutualisations sur des week-end élargis pendant l'été, avec la disparition de la locale du Havre tous les vendredis.

La direction justifie ces économies par le fait qu'elles pourraient participer au renforcement des émissions matinales ou des magazines.

Le droit de tirage pour 2017 est plutôt dans une fourchette moyenne avec 400 jours d'équipes légères et 1874 jours de post-production comme si une certaine baisse d'activité était maintenant acceptée.

Avec les nouvelles clés de répartition budgétaire, les différences entre nos régions apparaissent de manière sensible. De 119 ETP en Pays de la Loire à 221 en Normandie, on voit bien que les budgets de masse salariale sont loin d'être identiques et sont à la fois l'héritage du passé et des anciens découpages administratifs. La direction pourrait être tentée de recalibrer ces répartitions de moyens en cherchant des modélisations par activité ou par bassin de population. Combien faut-il d'ETP pour telle ou telle mission ?

Je terminerai par un constat : dans le peu de chiffres dont nous disposons sur le budget 2017, absolument rien n'est prévu pour les travaux de reconstruction de Vanves. Dans le budget 2017 de France télévisions, la ligne « investissements » prévoit 2,3 M€, à la fois pour la bande 700 MHz, pour la station de la Martinique et pour Vanves mais sans aucune précision ou répartition. Au chapitre des investissements immobiliers, 8,6 M€ sont prévus pour la Martinique, Mayotte et Rouen, mais Vanves n'apparaît pas. Aux questions posées, on nous a répondu que si la reconstruction était décidée ce serait donc au détriment d'autre chose.

Fernando Malverde

le 21 mars 2017



**CE du 29 mars 2017**

**Compte-rendu de la Commission Emploi Formation  
du 17 mars 2017 - Vanves**

Étaient présents pour la Direction : Olivier Godard, Nathalie Dené, Guillaume Dessoliaire, Catherine Fichet, ainsi que les RH des autres directions régionales en visioconférence.

Pour la commission du CE PNO ont participé : Jean-Noël Espié, Guillaume Le Gouic, Carole Lefrançois, Marc-André Mouchère, Marc Moiroud-Musillo, Maryse Lamy, Agnès Voiret, Lionel Bonis, et Nathanaël Lemaire (Président de la commission).

L'emploi permanent en ETP est de 783,1 (objectif cible 805 ETP - équivalent temps plein), hors Filière de production, RH et service Finance, soit une diminution des effectifs permanents à hauteur de 14,7 ETP en un an. Dans le même temps, l'effectif non permanent baisse de 6 ETP.

Au total, la baisse est de 20,7 ETP. Les membres de la commission notent que depuis deux exercices, c'est par la baisse de l'ETP permanent que le pôle atteint l'essentiel de ses réductions d'emploi.

Si sur l'exercice 2016, on comptabilise 3 départs en lien avec le PDV, le reste est lié à des postes non-remplacés ou en cours de comblement.

A la date de la commission, on enregistre sur les motifs suivants : départ à la retraite, rupture conventionnelle, inaptitude ou licenciement, 32 départs effectifs.

A cela s'ajoutent 23 mobilités hors du Pôle Nord-Ouest.



Toutefois, il apparaît que les départs liés à la chaîne info seront EUX tous comblés. Cela concerne 10 personnes sur le pôle Nord-Ouest dont 7 rien que pour le site de Vanves.

Désormais, la direction annonce qu'un poste ne pourra pas être vacant plus de 6 mois sans faire l'objet d'un appel à candidature ou d'une fermeture définitive de celui-ci.

La stratégie de prise de congé, de formation programmée en période de basse activité, de remplacement à 20 % des arrêts maladies ou des délais de comblement de poste semblent atteindre leurs limites.

Comme on l'a vu avec la commission économique, la procédure de réouverture d'un poste après recours à la direction centrale montre l'intention de poursuivre les objectifs de suppression d'emploi à travers la diminution de l'emploi permanent dont le pilotage se fait au « 8è ».

Une politique centralisée de l'emploi restrictive, d'autant plus problématique que la réforme s'accompagne d'injonction de création de nouveaux postes pour le web, d'encadrement et de fonctions supports, le tout à moyen constant.

Les membres de la commission s'inquiètent des effets conjugués de ces deux politiques sur les collectifs de travail en lien direct avec la production quotidienne contrainte. Notre crainte est de voir émerger de fortes tensions sur les métiers traditionnels.

Pour la commission, il est clair que l'ambition affichée de la direction de poursuivre la réduction des effectifs va se traduire par de fortes tensions sur les collectifs de travail et des inquiétudes sur la pérennité de l'activité.